

Pro Senectute : pour la vieillesse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **16 (1986)**

Heft 11

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

SECRETARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienna, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

Locarno, 9 septembre 1986

«La vieillesse aujourd'hui... un projet de vie»

Tel était le thème de la 69^e assemblée ordinaire des délégués de la Fondation suisse Pro Senectute/Pour la Vieillesse qui groupa quelque 200 personnes venues de tous les cantons, sous la présidence de M. H.-P. Tschudi, ancien conseiller fédéral. Les délégués eurent le plaisir d'apprécier la traditionnelle hospitalité tessinoise et de manifester leur intérêt à un ordre du jour varié et consistant, le tout dans une ambiance aussi attentive que sympathique. Plusieurs spécialistes s'exprimèrent sur ce «projet de vie» qu'est la vieillesse aujourd'hui.

Dans son message de bienvenue, M. Aurelio Longoni, président de Pro Senectute Tessin, parla en termes excellents de l'activité de la fondation, bienfaisante jusque dans les vallées les plus reculées. Le conseiller d'Etat R. Bervini apporta le salut des autorités et souligna que celles-ci considèrent la retraite comme un «temps retrouvé». Les activités de Pro Senectute permettent aux personnes âgées de sauvegarder le sentiment de leur vitalité et de leurs possibilités. «Nous nous dirigeons vers un nouvel humanisme qui renforcera la force spirituelle de notre peuple. L'attitude de l'Etat est celle d'une grande ouverture.»

L'ancien conseiller fédéral H.-P. Tschudi, président de l'assemblée des délégués, s'adressa à l'assistance en une magistrale allocution d'ouverture dont nous reproduisons ici quelques passages.

Allocution de M. H.-P. Tschudi

Passé, présent, futur

«Notre tâche, qui est de pourvoir au bien-être de la génération âgée, doit être accomplie uniformément dans tout le pays. C'est pourquoi nous nous efforçons de développer nos activités dans toutes les régions linguistiques.

C'est le 20 décembre 1946 que les Chambres ont accepté la loi fédérale sur l'AVS à une forte majorité. Nous pourrions bientôt célébrer le 40^e anniversaire de cette loi sociale. A l'époque déjà, Pro Senectute avait accordé tout son appui à son élaboration.

Créer l'AVS, c'était frapper un grand coup, tant au point de vue de la politique sociale que de la législation et de l'organisation. Elle a magnifiquement fait ses preuves depuis quarante ans et il a été possible de maîtriser son importante extension sans avoir à en modifier le système. Aujourd'hui, la rente minimale est **17 fois plus élevée** et la rente maximale est **11 fois plus élevée** que les rentes allouées à l'origine. Les éléments de l'AVS ont fait l'objet de neuf révisions qui en ont largement étendu la portée. Un pas décisif a été franchi en 1972 par la modification de la base constitutionnelle. Ce faisant, le système des trois piliers, qui s'était implanté dans la pratique, s'est trouvé confirmé dans notre Constitution fédérale. Les dispositions de la Constitution doivent rester déterminantes pour la future structure de la prévoyance-vieillesse.

L'opinion publique est très attentive en ce qui concerne les perspectives de l'AVS à longue échéance. La plupart du temps, il est fait état de la charge croissante qui pèse sur l'AVS du fait de l'évolution démographique. Mais on oublie souvent que les facteurs économiques, qui déterminent les recettes, pèseront plus dans la balance. Mais l'avenir nous est caché dans une large mesure. Il en découle un sentiment



d'insécurité. On peut tempérer cette insécurité si l'on s'en tient aux principes de la Constitution, qui sont aussi élaborés en vue de l'avenir.

Dans toutes les mesures qui auront à être prises à l'avenir, il faudra prendre en considération que l'AVS doit couvrir les besoins vitaux de tous les assurés et que, avec les caisses de retraite, elle doit concourir à donner à tous les travailleurs la possibilité de continuer à mener leur existence habituelle dans une mesure appropriée. Ces deux objectifs n'ont nullement été atteints dans tous les cas. Il faut donc continuer nos efforts. Outre les questions de révision, la mise sur un pied d'égalité des femmes et des hommes et la limite d'âge flexible, toutes choses qui figurent au premier plan des préoccupations, il est également nécessaire de prévoir à longue échéance des améliorations en faveur des petits rentiers. Par ailleurs, Pro Senectute a réclamé, en s'appuyant sur de solides arguments, une réglementation moins restrictive en ce qui concerne les bénéficiaires d'allocations d'impotence. A part la future consolidation de l'équilibre financier de l'AVS, il y a donc encore lieu d'envisager des améliorations correspondant à des buts conformes au droit constitutionnel. Heureux

sement, après la récession des années septante, la croissance économique a repris. Pour peu qu'elle persiste, les personnes âgées devront bien en recevoir leur part équitable.

Notre souci quotidien est certes le bien-être des personnes actuellement âgées, mais nous nous sentons également responsables à l'égard des futures vieilles générations. La partie active de la population cotise à l'AVS pendant toute sa vie professionnelle; elle a donc droit à des rentes équitables. L'égalité des droits fait partie des principes fondamentaux de notre Etat. Pour les «nouveaux vieux», c'est-à-dire pour ceux qui seront vieux au XXI^e siècle, cette égalité doit également porter sur les droits sociaux. Cela signifie, pour l'assurance vieillesse, qu'il n'est pas question de se borner à servir des prestations minimales aux personnes âgées et de les refouler en quelque sorte dans un ghetto d'indigents; bien au contraire, elles doivent avoir la possibilité de vivre en tant que membres de la société, au même titre que les plus jeunes citoyennes et citoyens.»

Quelques chiffres évocateurs

En 1985, 33 299 consultations sociales ont été données à domicile et 31 304 dans les centres Pro Senectute de 25 cantons. — Dans 23 cantons 1 042 713 repas à domicile ont été distribués, dont 330 456 régimes diabétiques et autres (17 cantons). — Le service d'aide au foyer a accompli 758 246 heures de travail dans 9417 ménages (18 cantons). — 63 220 personnes ont participé à la gym et au sport des aînés (3929 groupes) dans 26 cantons. — L'aide financière, de Fr. 7 193 742. — a dépanné 9519 personnes âgées dans 26 cantons. — 275 cours de préparation à la retraite ont été donnés. — Les séjours de vacances en Suisse, au nombre de 160, ont groupé 4227 personnes. 39 séjours à l'étranger ont permis à 1197 personnes de bénéficier d'un heureux dépaysement. Ces chiffres donnent une idée de l'importance des prestations de la Fondation suisse pour la Vieillesse/Pro Senectute en 1985.

Le président P. Binswanger

Les nouveaux vieux

Au début de son intervention, l'orateur releva que les «nouveaux vieux» sont différents de ceux de la génération précédente. Ces vieux-là veulent quitter le rôle passif de simples récipiendaires. Quant aux problèmes, ils évoluent aussi. Or, ces nouveaux vieux auront-ils moins besoin de l'aide de Pro Senectute? Une constante recherche en marketing est nécessaire. La fondation a le devoir de vérifier sans relâche ce que sont les problèmes et les vœux des personnes âgées tout en procédant à l'adaptation de ses services. Or, le processus est permanent. Il y aura toujours de nouvelles vieillesse; tout est constamment remis en question. Une grande souplesse est donc nécessaire dans ce domaine d'importance nationale.

Allocution de clôture du D^r A. Gautier

Un nouveau mode de vie

Les opérations statutaires liquidées sans problème, le vice-président de l'assemblée des délégués, le D^r Gautier, conseiller national de Genève, souligna qu'en matière d'âge de la vieillesse «tout change d'un individu à un autre». Mais, pour beaucoup, la vieillesse coïncide avec la retraite. Or, notre époque est cruelle pour ceux qui vieillissent. Pour eux, la retraite tombe comme un couperet. La prochaine votation pour l'égalité de l'âge de la retraite pour femmes et hommes risque d'aboutir à un résultat catastrophique. «Ne chargeons pas davantage le bateau au moment où l'évolution démographique va poser de sérieux problèmes. Efforçons-nous de maintenir l'acquis et ne compromettons pas l'avenir des assurances sociales.» Selon l'orateur, le système de la retraite à la carte, solution raisonnable, permettrait à la vieillesse d'être un nouveau mode de vie.

L'après-midi de cette journée fut occupé par plusieurs autres exposés. C'est ainsi que le président du comité de direction de Pro Senectute, M. P. Binswanger, parla des «nouveaux vieux».

Le professeur Ch. Lalive d'Epina, Genève

De cet exposé vivant et très documenté, reproduisons les conclusions. «La

vieillesse est une période de vie dont la qualité dépend de la capacité d'invention et d'innovation de l'être humain, bref, de sa capacité à formuler et à réaliser un projet. Et cela peut être nécessaire à plusieurs reprises. Beaucoup de personnes âgées aujourd'hui ne savent pas que la vieillesse peut être conçue comme un projet. Elles la vivent comme un destin, alors qu'elles se sont souvent elles-mêmes mises sur des rails dont elles ne peuvent plus s'écarter.

L'homme et la femme savent que, sauf accident, ils disposent d'un certain nombre d'années de vie au-delà de la soixantaine. Ils doivent aussi savoir que dans cette période ils auront à plusieurs reprises à imaginer un nouvel équilibre entre leurs ressources et moyens d'une part, leurs buts et leurs désirs de l'autre. Imaginer, puis réaliser ce nouvel et précaire équilibre, cela suppose une grande aptitude à la créativité. C'est à quoi doivent tendre nos efforts.»

Mme U. Lehr, professeur à Heidelberg

L'âge a un avenir...

Spécialiste mondialement connue, Mme Lehr parla de l'évolution de la situation des personnes âgées pendant ces vingt-cinq dernières années. Les vieux d'autrefois occupaient des fonctions qui n'existent plus guère de nos jours où la personne âgée est mise au repos. Or, en instituant la retraite, on a diminué le prestige des intéressés. La personne âgée qui ne remplit plus de tâche, de fonction, se replie sur elle-même, ce qui réduit ses contacts sociaux. Pourtant elle a souvent un quart de temps de vie devant elle. Il importe de donner un sens à cette période. Certaines cherchent à s'adonner à une activité. Mais les autres? La société doit-elle laisser en friche toutes ces possibilités? Ne vaudrait-il pas mieux les aider à se transformer en capital? La compétence ne disparaît pas avant un âge très avancé. Nous oublions trop souvent de permettre aux personnes âgées de faire la preuve de leur compétence. Bien vieillir, c'est assumer des responsabilités. Des tâches nouvelles doivent succéder à celles de la profession. Les aînés peuvent aider les jeunes dans bien des domaines. Conclusion: l'âge a un avenir!

Le D' P. Luban-Plozza, Locarno

L'âge de la vieillesse

Ce distingué professeur émet une formule-vérité à méditer: notre vieillesse n'a plus le même âge que jadis. Les nouveaux vieux deviendront encore plus vieux. Or, le nombre des déprimés augmente régulièrement parce que le cerveau réagit aux forces de l'environnement. Il faut conseiller aux personnes âgées de ne pas baisser les bras. Utiliser ses fonctions signifie les garder plus longtemps. Se créer des raisons de vie est primordial. Il importe aussi de combattre les tendances à l'isolement et de renoncer à tout ce qui est négatif. Et surtout, n'avoir nulle peur de la nouvelle liberté, celle que confère la retraite. Il faut vibrer et ne pas végéter; il faut aider les aînés à faire vibrer leur psychisme. De telles initiatives exigent de l'imagination. Grâce au Ciel, Pro Senectute n'en manque pas!

M. P. Scanziani, écrivain

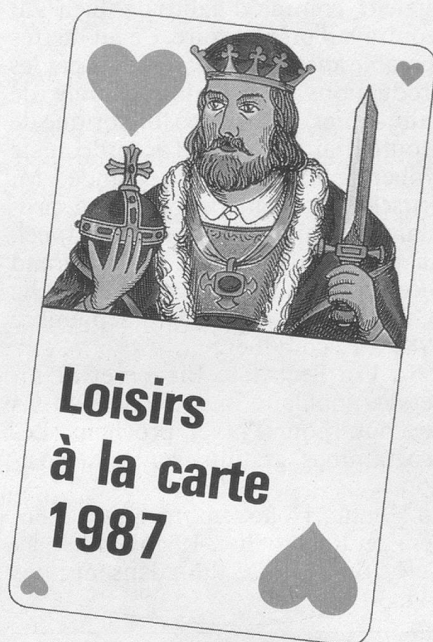
Le mot de la fin

Le XX^e siècle a montré un certain mépris pour la vieillesse en glorifiant la jeunesse. C'est un siècle qui n'a pas appris à vieillir. Il a établi qu'après 60 ans les hommes sont devenus déficients et doivent se contenter de vivre avec une retraite souvent insuffisante. Ce siècle a brossé un tableau sinistre de la vieillesse. C'est le siècle de l'angoisse, du pessimisme. Il faut donc travailler à un **nouvel optimisme...** Et terminant son allocution poético-philosophique, M. Scanziani conclut: «Si, pour un jeune, la mort est un naufrage, pour la personne âgée, c'est un abordage où nous sommes attendus...»

Sans paroles
(Dessin de Brenner-
Cosmopress



VAUD



Un nouvel atout!

Un programme qui répondra à votre attente, et qui vous promet de vous divertir et d'apprendre par petits groupes:

Self-défense

Billard

Anglais

Danse

Généalogie

Découpage sur bois

Bonsaïs et cactus

Education du chien

Mycologie...

Et de brefs séjours

Descente du Rhône — Alsace — Lac de Constance — Séjour en Calabre — Car chantant.

Demandez le programme à Pro Senectute Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9.

GENÈVE

La fête au foyer de jour «Le Caroubier»

Le 23 septembre dernier, «Le Caroubier» a fêté officiellement ses dix ans d'activité. C'est dans une ambiance chaleureuse qu'une douzaine de personnes âgées, les membres de l'équipe de travail du «Caroubier», le président, la secrétaire cantonale et l'équipe de Pro Senectute Genève ont accueilli les invités pour partager le verre de l'amitié.

Plusieurs personnalités se sont exprimées à cette occasion. M. D.F. Ruchon, président de Pro Senectute Genève, a remercié tous les invités de leur présence et a salué M. Willi Donzé, ancien conseiller d'Etat, déjà présent il y a dix ans pour l'inauguration du foyer. Il a ensuite souligné le concours et la compréhension des pouvoirs publics et remercié l'équipe du foyer de jour ainsi que sa responsable, Mme Monique Humbert, pour leurs qualités d'accueil, de présence et de savoir-faire.

«Nous pouvons dire que nous avons eu raison de nous lancer dans une telle aventure», a-t-il constaté avant de

passer la parole à MM. Pierre Hiltbold, maire de Carouge, et Jacques Vernet, conseiller d'Etat, président du Département de la prévoyance sociale.

M. Hiltbold s'est félicité de l'existence du foyer qui, il y a dix ans déjà, répondait à un besoin. Il a informé l'assistance des projets de la Ville de Carouge concernant les aînés soit: la création d'une pension pour personnes âgées située à la place du Marché et l'ouverture d'une autre pension «Les Pervenches» dans le quartier des Acacias.

M. Jacques Vernet, à son tour, a retracé, dans ses grandes lignes, l'historique des foyers de jour et relevé la nécessité d'une telle structure pour les personnes âgées. «Les foyers de jour permettent d'assurer à leurs clients une vie personnelle plus riche et apportent un certain soulagement à leurs familles.»

M. Vernet a fait ressortir l'importance, pour les personnes âgées, de se sentir clients et non à la charge des institutions qu'elles fréquentent. C'est dans ce sens que deux projets de loi ont été déposés afin de faire bénéficier les retraités genevois de nouvelles prestations complémentaires fédérales et cantonales. Celles-ci leur permettront d'assumer les frais d'hospitalisation, les séjours dans les homes et les soins à domicile. En conclusion, M. Vernet formula le souhait que les personnes âgées deviennent des «partenaires commerciaux» à part entière ce qui

favorisera l'établissement de meilleurs rapports avec les institutions.

C'est M. Emile Duc qui eut le mot de la fin pour évoquer, au nom des personnes âgées et de l'équipe du Caroubier, les dix années de vie en commun avec ses hauts, ses bas, ses joies, ses peines, ses tensions et ses moments de fête et de détente. En somme, une vie de groupe bien remplie, enrichie par la diversité des personnes fréquentant le foyer.

Longue vie au «Caroubier»!

H. Maillard

NEUCHÂTEL

Journée de réflexion

L'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) section Neuchâtel-Jura organise, en collaboration avec Pro Senectute une journée de réflexion ouverte à un public qu'elle espère le plus large possible.

Le thème de cette journée est «La personne âgée à domicile, quelles ressources et quelles limites?».

Des exposés l'illustreront, suivis d'un échange entre les participants et les conférenciers.

Date

14 novembre 1986

Lieu

Aula du Gymnase – Succès 41-45
La Chaux-de-Fonds
(Bus N° 6 – Parking à proximité: boulevard des Endroits)

Horaires

de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à env. 16 h 30

Prix

Fr. 30.—; Fr. 15.— AVS, étudiants

Possibilité de prendre le repas de midi sur place à condition de s'inscrire jusqu'au 7 novembre 1986 au plus tard auprès du Secrétariat de l'ASI, Point du Jour 18, 2300 La Chaux-de-Fonds.

JURA BERNOIS

Bienne

Retrouvailles

Sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur, les aînés des clubs se sont retrouvés. La traditionnelle rencontre

autumnale a eu lieu le samedi 18 octobre à Sonceboz. Pro Senectute Tavanne et les responsables des clubs avaient, comme d'habitude, bien fait leur travail préparatoire. Ce fut un très agréable après-midi, agrémenté par les productions de l'Union chorale de Saint-Imier, du Groupe folklorique de Moutier, ainsi que de l'accordéoniste Gilbert Schwab. Et l'on demande à M. Fritschi de «remettre ça» l'an prochain. Terminons par un petit rappel. La première rencontre — un grand succès — fut organisée par M. Tièche et son équipe. C'était le 9 septembre 1982 à Reconvilier.

P.S.: Pro Senectute Bienne et l'Université populaire ont concocté un tas de cours pour l'hiver prochain. Les programmes, gratuits, sont à disposition.

La Heutte, 1^{er} novembre, au Café Fédéral, et Reconvilier, 19 novembre, au Café du Midi, thé dansant dès 14 h 30.

FRIBOURG

Homes du canton de Fribourg: vivre et laisser vivre

L'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA) a tenu le 9 septembre sa 4^e assemblée générale.

Après une partie statutaire rondement menée par la présidente, Mme Josianne Del'Mastro, l'AFIPA proposait une table ronde sur le thème «La qualité de la vie dans un home, on en parle, mais qu'est-ce que c'est?»

Cette table ronde a réuni un pensionnaire d'un foyer, un directeur d'établissement, une infirmière responsable d'un secteur gériatrique, le médecin cantonal et le secrétaire du groupement syndical des rentiers AVS-AI.

Fini le temps où vieillards et indigents se retrouvaient à l'hospice communal et attendaient ainsi plus ou moins patiemment que sonne la dernière heure.

Les homes pour personnes âgées ont été ou vont être rénovés. De nouveaux foyers ont été construits, qui tiennent compte du plus élémentaire confort.

La qualité de la vie ne passe pas seulement par des murs neufs qui «sentent bon le propre». Elle est l'affaire de tous, des responsables, du personnel soignant ou non, des animateurs, des pensionnaires, mais aussi des personnes de l'extérieur, des familles.

La qualité de la vie est souvent assimilée, dans les foyers du moins, à l'animation. Mais les pensionnaires ne veulent plus de cette animation «où tout le monde doit faire la même chose».

Un des participants l'affirme: «Il faut capter toutes les occasions de faire la fête, de se retrouver.»

Ouvrir le home à l'extérieur, créer un climat d'harmonie et de sécurité, maintenir le plus longtemps l'autonomie de la personne peuvent être quelques conditions pour une bonne qualité de la vie.

L'animateur de cette table ronde résuma les débats en une formule: «être ce que l'on est, pouvoir être ce que l'on souhaite être, partager la vie dans le respect de sa personne et des autres.»

Michel Boni

Séjour de fin d'année à Ascona, Hôtel Mulino

Date: du samedi 27 décembre 1986 au lundi 5 janvier 1987.

Prix: Chambre à 2 lits et pension complète (sans boissons) Fr. 620.—.

Supplément pour chambre à 1 lit Fr. 60.—.

Dernier délai d'inscription: 12 décembre 1986.

Renseignements: Pro Senectute Fribourg, rue Saint-Pierre 26, 1700 Fribourg, tél. 037/22 41 53 ou 037/22 49 50.

VAUD J'aimerais être aide au foyer...

- oui, si vous aimez vraiment les personnes âgées et que vous vouliez collaborer au travail de la Fondation suisse de Pro Senectute
- oui, si vous avez un sens pratique à toute épreuve
- oui, si vous êtes prête à suivre un cours de formation pour ce travail riche en contacts humains.

Un salaire avec avantages sociaux rétribue les aides au foyer.

Appelez le 021/36 17 24, le Service d'aide au foyer de Pro Senectute.

▲ TESSIN

La nuova povertà colpisce i vecchi

In occasione dell'Assemblea del Comitato Cantonale di Pro Senectute Ticino è stato distribuito il «Rapporto attività 1985». L'opuscolo di 24 pagine riassume il lavoro di un anno al servizio dei vecchi del nostro paese, quasi un terzo dei quali versa ancora in condizioni di indigenza. Ha rivelato questa situazione l'indagine promossa dal Dipartimento delle Opere sociali del Cantone Ticino, con sorpresa di molti che credevano ormai risolti i problemi economici della fascia più anziana della popolazione ticinese.

Tali conclusioni non hanno stupito invece i dirigenti e i collaboratori di Pro Senectute Ticino che, di giorno in giorno, constatano come crescono, con il rapido aumento del numero di ultrasessantacinquenni, le richieste di intervento alle associazioni private di solidarietà che hanno avuto Pro Senectute come esempio di attività da quasi cinquant'anni. Nell'«Editoriale» del Rapporto 1985 il presidente di Pro Senectute Ticino **Aurelio Longoni** confessa con sincerità, ma anche con una venatura di amarezza: «I mezzi che avevamo a disposizione, sia dalla sovvenzione federale sia dalle elargizioni private, non sono stati sufficienti per sopperire alle necessità impellenti segnalateci cui ritenevamo di dover far fronte. Per poterle esaudire abbiamo dovuto attingere alle riserve patrimoniali.

«Non avremmo in coscienza potuto far altro in quanto tutti i casi presi in considerazione dalla nostra speciale commissione del Comitato direttivo presentavano il crisma dell'assoluta indispensabilità.» Il presidente non crede affatto che l'avvenire si presenti più roseo in Ticino, ma pensa, al contrario, che molti casi di anziani nel bisogno siano rimasti finora ignorati, «sia per pudore che per quel senso accentuato di personale dignità che vietano a molti di aprirsi con terzi per prospettare le proprie difficoltà e sollecitare aiuti».

Proprio alla conoscenza di questi casi rimasti in ombra e agli interventi adeguati e tempestivi è ora rivolta l'opera capillare di Pro Senectute Ticino.

p.a.b.

Soins à domicile: adresse lausannoise

Cet important service a emménagé dans de nouveaux locaux à l'avenue **Vinet 32** (bâtiment de l'ancien Dispensaire.) Dès le 1^{er} octobre 1986, outre les soins infirmiers à domicile qui se poursuivent, le centre a pris la responsabilité et la gestion du service de la dialyse self-care ainsi que les soins infirmiers ambulatoires. Dès lors, le service aura pour raison sociale: **Centre lausannois de soins ambulatoires et à domicile (CLSAD)**; le numéro de téléphone demeure le 021/ 37 17 22.

HAU

(Handicapés — Architecture — Urbanisme)

L'Association HAU dont l'infrastructure (vice-présidence et secrétariat) est assurée par Pro Infirmis, Service social genevois, vient de publier une nouvelle édition du Guide de Genève pour personnes handicapées.

Ce nouveau guide, d'un format agréable, d'une lisibilité parfaite, situe Genève à la pointe de l'information.

Les commandes peuvent être adressées, au moyen d'une étiquette pré-adressée et affranchie à Fr. — .45 (pour 1 ex.) aux:

Ateliers de Foyer-Handicap

Résidence G. Sabet
7, rue des Caroubiers
1227 Carouge

Liberté

33 tours pour les droits de l'homme

Il est vraiment indispensable que chacun connaisse la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamée le 10 décembre 1948 par les Nations Unies. C'est à partir de là que l'on pourra espérer lutter efficacement pour qu'ils soient respectés.

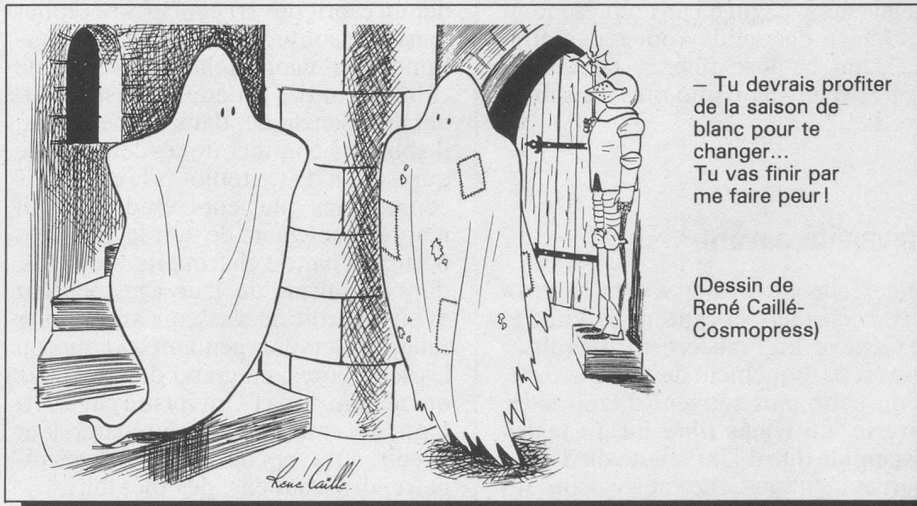
C'est cette pensée qui interpella un enseignant habitant Vevey, M. **Gérald Rion-Chabloz**, et cela avec une telle évidence qu'il en arriva à concevoir un nouveau moyen pour atteindre ce but: le disque.

Encore fallait-il arriver à réaliser un disque que chacun ait envie d'écouter. C'est le but remarquablement atteint par «Liberté, 33 tours pour les droits de l'homme», disque qui est en vente depuis septembre 1986.

Le texte est lu par le comédien **Gil Pidoux**. Huit chanteurs francophones illustrent les articles des Droits de l'homme: **Pauline Julien, Frédéric Mey, Michel Buhler, Pascal Auberson** qui crée une chanson de **Bernard Montangero, Gaby Marchand, Ricet Barrier** et **Gilles Vigneault**. Le compositeur **Talal Droubi** a composé et joué une musique originale afin de lier textes et chansons.

«Liberté, 33 tours pour les droits de l'homme», un disque conçu à Vevey, à dimension universelle, vous est chaleureusement recommandé.

Prix Fr. 20. — + frais d'envoi, disque ou cassette à commander à: ÉCOLE INSTRUMENT DE PAIX, rue du Simplon 5, 1207 Genève.



— Tu devrais profiter de la saison de blanc pour te changer... Tu vas finir par me faire peur!

(Dessin de René Caillé-Cosmopress)